

Association des Journalistes Scientifiques de la Presse d'Information

18 rue des vallées – 92 700 Colombes

Contact e-mail : echanges@ajspi.com

Formulaire d'inscription

pour aller dans un media **et/ou** pour recevoir un journaliste.

Programme d'échanges chercheurs-journalistes (juin 2015 à juin 2016)

Le principe de cet échange est de permettre à des journalistes de découvrir le travail quotidien des chercheurs en s'immergeant dans un laboratoire ou en étant sur le terrain. Pendant cinq jours, le journaliste sera ainsi "chercheur stagiaire". Il ne s'agit absolument pas de proposer un reportage au journaliste, mais de le mettre dans la peau d'un chercheur. Réciproquement, le chercheur apprendra à mieux connaître le travail des journalistes en participant à la vie d'une rédaction pendant 5 jours. Il rédigera des actualités ou des articles, ou collaborera activement à la réalisation d'un documentaire scientifique. Un compte-rendu de ce stage sera rendu à la fin des échanges et pourra être mis en ligne sur le site de l'AJSPI.

Si votre candidature est retenue, vous vous engagez à participer à cet échange au cours de l'année en accueillant un journaliste au sein de votre équipe et en allant vous-même en stage dans une rédaction.

Nous faisons en sorte de faciliter votre venue dans une rédaction et d'en assurer le meilleur accueil. Nous vous demandons de votre côté de prévenir et de faciliter toutes démarches administratives éventuelles (convention, sécurité, attestation de santé) ou toutes dispositions particulières quant à l'organisation d'une mission à l'étranger (prêt de matériel si besoin...), afin de garantir l'accueil du journaliste en stage avec vous.

A l'issue de votre stage en rédaction, un petit compte-rendu écrit vous sera demandé qui sera publié dans un rapport remis au Ministère de la Recherche.

Les frais de séjour du journaliste (voyage, hôtel, repas) seront remboursés par l'AJSPI mais l'association ne prendra pas en charge les frais inhérents à toute mission scientifique à laquelle un journaliste stagiaire viendrait à participer. La bourse allouée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ne nous permet de faire profiter de cet échange qu'à une trentaine de journalistes et de chercheurs. Nous demandons donc à chacun d'être mesuré dans ses frais car nous ne pourrions subvenir à des frais trop conséquents. Et nous demandons si, dans la mesure du possible, le chercheur peut faire prendre en charges ses frais de séjour par son organisme de tutelle dans le cadre d'une mission.

NB : L'échange n'est pas symétrique : le journaliste allant en stage dans un laboratoire ne vient pas forcément du media où le chercheur effectue lui-aussi son stage. Le laboratoire d'un chercheur inscrit peut ne pas être choisi par un journaliste.

Nom :

Prénom :

Poste (directeur de recherche, chargé de recherche, professeur, maître de

conférences, etc.) :

Spécialité :

Organisme :

Adresse du laboratoire :

Adresses e-mail :

Téléphones :

Contact à privilégier pour l'organisation de l'échange :

• Recevoir un journaliste dans mon laboratoire

Sur quel programme souhaiteriez-vous faire intervenir le " chercheur stagiaire " ?
Décrivez-le en une quinzaine de lignes.

Ce travail exige-t-il une préparation ou des connaissances dans un domaine précis ?

Que lui proposez-vous d'apprendre et d'expérimenter pendant 5 jours ?

Le travail sera-t-il effectué au laboratoire ou sur le terrain ?

Y a-t-il des périodes à éviter et/ou des périodes favorables pour le séjour du journaliste ?

A éviter :

Favorable :

Le responsable du laboratoire et votre organisme sont-ils d'accord pour que vous receviez un stagiaire-chercheur pendant 5 jours ?

Il y a-t-il des dispositions particulières (mesures de sécurité, visite médicale, formation, mesures administratives particulières) auxquelles devra se soumettre le journaliste pour venir dans votre laboratoire ou au sein de votre organisme ?

- **Aller dans une rédaction**

Pouvez-vous exposer en quelques lignes ce qui vous motive à participer à cet échange et à venir dans une rédaction

À quelle(s) période(s) pouvez-vous vous libérer 5 jours (entre juin 2015 et juin 2016) ?

Merci de classer par ordre de préférence (de 1 à 6, noté à droite du type de média) :

presse écrite généraliste : quotidiens

presse écrite généraliste : hebdomadaires

presse écrite spécialisée : mensuel de vulgarisation scientifique

agences de presse

radios

sociétés de production télé

Parmi les titres ci-dessous, quels sont vos trois premiers choix ? (en variant vos choix entre titres généralistes et titres spécialisés, vous augmentez vos chances d'être sélectionné) :

Sciences et Avenir, Pour la Science, AFP, L'Express (site web), France 2, France 3, France Inter, RFI, Radio Prun', RTBF (émission « Matière grise »), Le Quotidien du médecin, Le Monde, Libération, La Croix, Courrier international, On n'est pas que des cobayes, Le journal de la santé (France 5), National Geographic France, Agence multimedia Canopy, Agence multimedia Lookatscience, Science & Vie, Science & Vie Junior, Ca m'intéresse.

Assurance / Convention

Assurez-vous que votre organisme vous couvre dans le cadre de votre « mission » dans une rédaction. Faut-il pour cela que l'AJSPI et votre laboratoire (ou organisme) signent une convention ?

Vous sera-t-il possible ou non de vous faire rembourser certains frais de mission par votre organisme ?

Le journaliste « en mission » dans le laboratoire est-il couvert comme un chercheur l'est dans votre organisme ?

Critères et délai de sélection

Chaque candidat devra renvoyer ce document par e-mail (à l'adresse: **echanges@ajspi.com**) **au plus tard le 24 avril 2015**. La sélection aura lieu début mai. Les candidatures seront retenues en fonction de la pertinence des programmes de travail proposés pour le séjour des journalistes et de la motivation à venir dans une rédaction. Nous ne retiendrons que les candidatures de chercheur souhaitant aller en stage en rédaction et proposons aussi d'accueillir un journaliste en stage. Nous ferons en sorte de satisfaire vos

choix. Cependant, les choix des rédactions seront assurés dans la mesure du possible en fonction de l'offre et de la demande concernant les rédactions accueillantes et du nombre de places disponibles.

Après sélection, nous proposerons la liste des chercheurs sélectionnés aux journalistes de l'AJSPI qui feront leur choix. Au début du mois de mai, les chercheurs seront avisés de leur sélection et du journaliste venant en mission dans leur laboratoire.